

# Procès Verbal du 2<sup>e</sup> conseil d'école

## Étaient présents :

Les enseignants : Mme Bonnin (enseignante PS), Mme Mahé-Provendier (enseignante MS), Mme Bernard (enseignante GS), Mme Stoop (enseignante CP), Mme Boulenger (enseignante CE1), M. Rousseau (enseignant CE2), M. Prelle (enseignant remplaçant classe de CM2), Mme Minier (enseignante des CM1 et directrice)

Mme Mouton (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale)

Les représentants de parents d'élèves : M. Lesage, Mme Colas, Mme Gallais, M. Thiel

Elus : Mme Salmon (maire de Saint Luperce, présidente du SIRP), Mme Renoncet (élue, en charge du personnel du SIRP), Mme Autin (représentante mairie Orrouer)

Étaient excusés : M. l'Inspecteur, Mme Aubert (enseignante CM2), Mme Ferrol (complément de Mme Bernard), M. Ferret (maire d'Orrouer), M. Aubry (maire de Saint Germain-le-Gaillard), Mme Hermenier (complément de Mme Minier), Mme Dufoix-Médiavila, Mme Rousseau, Mme Dupale-Hoyau, Mme Paignon, (parents d'élèves)

## Ordre du jour :

- × Les effectifs prévus pour l'année scolaire 2023-2024 et inscriptions
- × Les évaluations nationales CP
- × Le conseil école-collège
- × Le temps du midi pour les maternelles (manteaux)
- × Actions éducatives
- × Le projet d'école
- × La fête de l'école
- × Questions diverses
- × Actions de l'APE La Passerelle

Début du conseil d'école à 18h00

## × Les effectifs prévus pour l'année scolaire 2023-2024 et inscriptions

175 élèves sont prévus à la rentrée.

Nous devrions avoir 17 élèves de petite section l'an prochain, soit 10 enfants domiciliés sur Saint-Luperce, 5 sur Saint Germain-le-Gaillard et 2 sur Orrouer .

Des inscriptions non prévues ne sont pas à exclure.

**Les inscriptions des enfants nés en 2020 auront lieu le mardi 14 mars de 16h00 à 19h00 à l'école.** En dehors de cette date, les inscriptions pourront se faire sur rendez-vous.

Une rentrée échelonnée est envisagée pour les petites sections l'an prochain (une moitié de classe le lundi 4 septembre, l'autre moitié le mardi 5 septembre et toute la classe le jeudi 7 septembre).

A titre indicatif, il y aurait 17 PS, 20 MS, 20 GS, 26 CP, 23 CE1, 23 CE2, 20 CM1, 26 CM2. Fermeture

Il est encore trop tôt pour parler de répartition. Nous attendons donc les inscriptions du 14 mars et les inscriptions plus tardives en juin.

## × Les évaluations nationales CP

Les évaluations ont été passées en janvier et seront analysées prochainement par l'équipe enseignante.

✖ **Le conseil école-collège**

Il a eu lieu le 17 janvier. Des actions communes sont organisées. Notamment la visite de l'exposition sur les illusions d'optique qui a eu lieu en décembre et une autre journée prévue en mai autour des sciences pour les classes de CM.

✖ **Le temps du midi pour les maternelles (manteaux)**

Une question a été rapportée au SIRP et à l'école concernant le trajet des PS et MS le midi entre le bâtiment école et la cantine, qui se fait sans manteaux actuellement.

Dans l'attente du conseil d'école, après contact auprès de l'inspection, nous avons décidé de mettre les tours de cou et écharpes aux enfants qui en avaient pour ce passage entre les 2 bâtiments.

La mairie propose de venir voir pour proposer des solutions pour les porte-manteaux et par rapport au temps d'habillage long même encore à cette période.

Ce point sera réabordé au prochain conseil d'école pour voir les évolutions possibles.

✖ **Actions éducatives**

Les séances de piscine se déroulent actuellement pour les CE1. A partir du 7 avril, ce sera au tour des CP. Ceintures très difficiles à mettre et à l'enlever à l'aller. Beaucoup de ceintures vrillées à l'intérieur du système.

Une action de l'infirmière scolaire a eu lieu en CM1 sur le sommeil.

Le projet classe de mer est validé par l'inspection de circonscription et la DSDEN d'Eure et Loir. Le dossier a été transmis à la DSDEN de Vendée.

La nuit de la lecture a eu lieu le jeudi 19/01/2023. 3 animations étaient proposées autour de la lecture et du thème de cette année : la peur. Les élèves de CM1 et CM2 ont lu aux plus petits de cycle 1 et cycle 2. Pour les cycles 3, une lecture était proposée par des parents et par Fabrice de l'association de lecture à voix haute de Mittainvilliers-Vérigny. Un joli moment de partage avec une participation au rendez-vous !

La finale départementale des Petits Champions de la lecture aura lieu le 15 mars 2023 à la salle des fêtes de St Luperce. C'est un concours national de lecture à voix haute pour les classes de CM1 et CM2.

✖ **Le projet d'école**

Le projet d'école est le même que l'année dernière. Il reprend les axes suivants :

- Prendre en compte le contexte dans lequel se déroule la scolarité des élèves :
  - o Développer la confiance avec les familles,
  - o Favoriser les liaisons inter-cycles au service de la réussite de tous,
- Assurer l'acquisition des fondamentaux :
  - o Lire et comprendre des textes lus
  - o Résoudre des situations problèmes par des stratégies adaptées,
- Sécuriser le développement et l'épanouissement de l'enfant :
  - o Développer le sentiment d'appartenance,
- Prévenir toute forme de harcèlement et de violence :
  - o Elaborer et mettre en œuvre un plan de prévention,
- Améliorer la qualité de vie à l'école :
  - o Innover dans les espaces de vie à l'école.

✖ **La fête de l'école**

Une date de kermesse a été fixée le vendredi 30/06/2023 sous réserve que les conditions sanitaires permettent la réalisation de cette dernière. Une réunion d'organisation aura lieu le 11 avril à 18h dans la classe de Mme Minier, avec les différents partenaires.

✖ **Questions diverses**

Jeudi 03/03/2023

*1/ Comment se passe le temps de repos des élèves de la classe de Moyenne Section chez maîtresse Aude ? 5 tapis sont mis à disposition. Est-ce pour ceux qui sont plus d'un certain âge (plus petit) ou pour ceux qui font une sieste plus longue ?*

**Réponse :**

*Il y a 3 tapis mis à disposition. L'enseignante repère les élève qui s'endorment systématiquement ou qui sont fatigués le matin même. Cela permet de respecter au plus près le rythme de l'enfant.*

*2/ Question des répartitions l'année prochaine : pourquoi 2 CP/CE1 ?*

**Réponse :**

*Les répartitions ne sont pas encore définies et sont à construire, cela se fera en fonction des effectifs, qui peuvent bouger même pendant l'été.*

*3/ Point sur l'emploi du temps des dames de service sur les temps de grève. Nous souhaiterions que les dames de service soient présentes dans les classes dont les enseignants ne sont pas en grève.*

**Réponse :**

*Mme Salmon dit qu'il y a eu effectivement un raté et qu'elle veillera à ce que cela ne se reproduise plus.*

**× Actions de l'APE La Passerelle**

Actions à venir :

- Chocolat de Pâques livraison le 7 avril
- Le carnaval le 2 avril au retour de la Classe Mer dès 15 heures avec le défilé dans les rues et dès 16h de la Zumba kids !!!
- La benne Paprec du 5 au 12 juin : Il faut viser les 4 t au minimum
- Le concours pêche le 11 juin
- Et grande nouveauté cette année : PAPEA. Il tient à cœur à l'APE de réunir les familles de l'école. C'est pourquoi La Passerelle organise une sortie à Papéa en prenant en charge le coût du transport soit 2 cars soit 2056 euros le 25 juin. Il est proposé un tarif groupe pour l'entrée soit 17€ par personne.

Rappel de la date du prochain conseil d'école : Lundi 19/06/2023 à 18h.

Clôture du 2<sup>e</sup> conseil d'école à 18h35.

Secrétaire et présidente de séance : Mme MINIER Anne-Sophie

